

CISE NEW

516/1/40/7



BULLETIN

DE LA

Caisse Nationale D'ECONOMIE

ADMINISTRATION

Bureau de l'Association St-Jean-Baptiste
DE MONTREAL

MONUMENT NATIONAL, MONTREAL.

Association St-Jean-Baptiste de Montreal

“ Caisse Nationale d'Economie ”

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET DE SECOURS

(Fondée le 1er janvier 1899)

Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, Chapitre 93

Siège social : MONUMENT NATIONAL, MONTREAL

BUREAU DE DIRECTION

Officiers généraux

T. GAUTHIER, président-général.
O. ASSELIN, 1er vice-président.
J. V. DESAULNIERS, 2e vice-prés.
G.-A. MARSAN, secrétaire-général.
J.-B. LAGACE, secrétaire-adjoint.
S. BOUCHER, secrétaire-trésorier.
R. BEDARD, commandant-général.
R. AUCLAIR, adjudant.

Grand aumônier

Mgr l'ARCHEVEQUE de Montréal.

Directeurs

A. PRUD'HOMME, négociant.
J.-G.-A. GENDREAU, dentiste.
J.-C. LAMOTHE, avocat.
V. MORIN, N. P., échevin.
E. D. TETREAU, échevin.
J. NOLIN, dentiste.

Membres d'honneur

Hon. M. F.-L. BEIQUE, sénateur.
Hon. Juge L.-O. LORANGER.
H. LAPORTE, négociant.
J. C. BEAUCHAMP, comptable.
P. STE-MARIE, M. D.
F. X. P. GOYETTE, N. P.
E. AUBUCHON, marchand.

Commission financière

ARTHUR GAGNON, ex-échevin.
J.-C. BEAUCHAMP.
L.-J. TARTE, journaliste.

Comité du Bulletin

J.-V. DESAULNIERS, instituteur.
O. ASSELIN, courtier.
V. MORIN, notaire.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Comité de Régie

A.-P. FRIGON, président.
THOS. GAUTHIER.
S. BOUCHER, M. D.
E. DUBEAU, L. C. D.
O. MARTINEAU, jr.
A. PRUD'HOMME.
J. B. DESBOIS, secrétaire.

Comité des placements

THOS. GAUTHIER.
S. BOUCHER, M. D.
A. PRUD'HOMME,
J. C. LAMOTHE,
VICTOR MORIN, N. P.

Comité de surveillance

A.-J. LAURENCE, pharmacien.
J.-A. MAUCOTEL, comptable.
J.-A. DEMERS, M.-D.
J.-O. BOUSQUET.
LUDGER GRAVEL, négociant,
C. BRUCHESI, avocat.
JOS. HURTUBISE, courtier.
A. COMTE, négociant.
J.-A. PLAMONDON, ptr.
P. LAMONTAGNE, Québec.
A.-W. POTVIN, Riv.-du-Loup.
J.-E.-A. DUBUC, Chicoutimi.

Auditeurs

GEO. GONTHIER.
M. L.-J. LACASSE.

Aviseur légal

Hon. M. F.-L. BEIQUE, C. R.

Administrateur-général
ARTHUR GAGNON.

BULLETIN
DE
La Caisse Nationale
D'ECONOMIE

Vol. 8 — No 10

OCTOBRE 1911

Abonnement : 25c par année



M. RODOLPHE BÉDARD

Commandant général de l'Association St-Jean-Baptiste

SOMMES-NOUS COMPRIS ?

“ On transformerait le monde, si l'on parvenait à réformer l'éducation ”, a dit Spencer avec infiniment de bon sens et de raison.

Cette pensée profonde du philosophe anglais semble s'adapter à tous les domaines de l'activité individuelle et se vérifier chaque jour avec une clarté plus évidente. N'avons-nous pas vu, en ces derniers temps, réaliser les conceptions les plus étonnantes de nouveauté, de hardiesse et d'imprévu ? Ne qualifiait-on pas de rêves, d'utopies et même de folies toutes les idées géniales qui ont vu le jour il y a quelques années ? Faut-il rappeler le scepticisme général voire même l'opposition systématique des personnes les plus éclairées, les plus instruites, aux grands problèmes soulevés naguère tels que le percement du Saint-Gothard, le sous-marin, la télégraphie sans fil, la navigation aérienne et combien d'autres ?

Hier, les oeuvres encore récentes de Jules Verne nous plongeaient dans un avenir féérique ; aujourd'hui, ces rêves du brillant écrivain français sont bien dépassés par la réalité !

Et, dans un autre ordre d'idées, qui ne se souvient de l'opposition que rencontrèrent de part et d'autre, les hommes de coeur qui s'ingénierent, il y a quelques années, à apporter un peu de bien-être aux déshérités de la fortune, lorsqu'ils créèrent les associations professionnelles et les sociétés de secours mutuels ? C'est une chose triste à dire mais pourquoi la taire puisqu'elle est l'expression de la vérité : cette hostilité a été bien souvent poussée jusqu'à la persécution !

Logiquement, on ne devrait donc plus s'étonner de rien ; en tout cas, il semble tout élémentaire de ne plus rien refuser *à priori*, d'admettre comme possibles et réalisables, en partie du moins, des choses apparemment invraisemblables.

Malheureusement, on ne sait pas ou l'on ne veut pas profiter des leçons de l'expérience ; c'est pourquoi l'histoire est un perpétuel recommencement.

Tel était le thème d'un entretien que j'eus dernièrement avec un ami parfaitement instruit et bien au courant des choses de la vie. Il entra dans force détails pour montrer qu'on faussait l'éducation de la jeunesse, que l'on ne développait pas suffisamment l'esprit d'initiative et d'entreprise, que l'on suivait trop les chemins battus, que l'on n'engageait pas assez les jeunes gens dans les oeuvres de vraie mutualité !

— “ A merveille, lui dis-je à brûle-pourpoint, comment se fait-il donc qu'avec des idées aussi primesautières, aussi généreuses, vous combattiez l'initiative de la Belgique Prévoyante en matière de retraite ?

— Parce que je ne vois pas, répondit-il, après quelques instants de réflexion, comment votre société pourrait donner, à versement égal, une rente supérieure à celle de la mutualité de retraite organisée à la Caisse générale d'Épargne et de Retraite.

— Vous n'avez donc pas lu la récente discussion de la loi sur les pensions des mineurs ? De nombreux députés, parmi lesquels MM. Delporte, Mabillet et Pirmez, ont démontré l'absence complète de toute idée de mutualité dans le système de la Caisse de retraite et ont prouvé, chiffres en mains, que les caisses de pensions établies dans certains charbonnages depuis plus de 70 ans donnent des résultats bien supérieurs. La Belgique Prévoyante ne peut-elle faire pour ses affiliés ce qu'ont pu faire ces caisses de charbonnages pour leurs mineurs ?

— C'est vrai, mais la Caisse de retraite en est pourtant arrivée à un développement colossal, puisque le compte-rendu de ses opérations accuse pour 1910, plus d'un million de livrets...

— ...dont 400,000, devez-vous ajouter pour être complet, n'ont pas reçu un sou de cotisation !

— Ces chiffres ne peuvent être contestés, mais que voulez-vous qu'on y fasse ?

— Absolument rien, à mon humble avis. Comment voulez-vous qu'une capitalisation strictement personnelle au minime taux de 3 p. c. augmentée d'un léger pourcentage provenant de la mortalité théorique, donne une rente appréciable à moins qu'à un âge très reculé ? Voyez les tarifs. Une personne de 30 ans, avec 20 cotisations annuelles consécutives de 12 francs à capital abandonné, aura une rente de fr. 26.82 à l'âge de 50 ans. Il lui faudra 9 années de rente pour rentrer dans la somme versée ($12 \times 20 = 240$ fr. ; $26.82 \times 9 = 241$ fr. 38), et cela sans le moindre intérêt tout en ayant couru le risque de tout perdre.

— Et comment la Belgique Prévoyante s'y prendrait-elle pour donner davantage ?

— Tout comme les banques et les sociétés financières qui donnent un intérêt bien supérieur aux 3 p. c. de la Caisse d'Épargne et de Retraite.

Ainsi, 1° elle emploiera les cotisations des affiliés qui auront cessé leurs versements sans motifs plausibles pour augmenter la rente des survivants qui auront persévéré ;

2° Elle fera fructifier ses capitaux de façon à leur faire produire 4 p. c., 5 p. c. et parfois plus, au profit de ses rentiers futurs ;

3° Si elle a déjà réalisé plus de 10,000 francs d'économie sur ses frais de gestion déjà si modiques alors qu'elle s'est peu développée encore jusque là, je vous laisse à penser quelle ristourne reviendra de ce chef aux futurs rentiers quand les affiliations seront nombreuses ;

4° Puisque tous les versements des affiliés de n'importe quelle année forment un seul et même capital social, propriété de la masse, plus ce capital va s'accroître depuis le jour de mon affiliation jusqu'au jour (20 ans plus tard) de mon inscription au nombre des rentiers, plus il produira d'intérêt et, partant, plus ma rente personnelle sera élevée. Cette situation est celle de chacun de nos affiliés, nous tenons tous le même langage et nous comprenons tous que, pour maintenir notre rente et pour l'accroître, nous devons nécessairement faire boules de neige en amenant de nouvelles affiliations à la société. Par cette coopération réciproque nous pouvons arriver à toucher le revenu d'un capital dix fois plus élevé que celui que nous aurons versé nous-mêmes.

Comprenez-vous, à présent, la supériorité de notre combinaison sur celle de l'assurance individuelle ?

— En vérité, si votre mécanisme est bien compris de vos membres, votre succès est assuré. Nulle combinaison ne repose aussi bien que celle de la Belgique Prévoyante sur le puissant levier mutualiste du concours individuel de chacun de ses membres.

Sur ce, mon bienveillant contradicteur signa son bulletin d'adhésion en s'écriant : " Maintenant je suis des vôtres!!! "

UN VIEUX MUTUALISTE.

Reproduction de *La Belgique Prévoyante*.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

DE MONTREAL

CORRESPONDANCE

Montréal, 26 mai 1911.

A Son Excellence Mgr Stagni,
Délégué Apostolique au Canada.

Excellence :

L'Association St-Jean-Baptiste de Montréal se fait un devoir, dès les premières semaines de votre arrivée en Canada, de vous offrir

l'hommage de sa vénération pour votre personne et de son dévouement au Pontife suprême, le pape Pie X, que vous représentez au milieu de nous. Elle proteste de son attachement inaltérable aux enseignements de l'Eglise catholique romaine, et, fidèle à ses traditions déjà anciennes, elle s'engage à mettre constamment au service de la religion et de la patrie la grande et salutaire influence que lui assurent l'histoire de son passé et son prestige actuel. Fondée à Montréal en 1834 par un homme de coeur et un grand patriote, Ludger Duvernay, l'Association St-Jean Baptiste de

Montréal a connu des jours sombres et les épreuves qui ne manquent pas d'ordinaire aux oeuvres vraiment utiles. Son triomphe n'en a été que plus éclatant et son action plus profonde et plus durable. Elle a bientôt étendu ses bienfaits non seulement aux Canadiens-français du Saint-Laurent, mais à tous les groupes de nos compatriotes dispersés sur le sol américain. Aujourd'hui par ses innombrables sections, elle réunit les représentants les plus dignes et les plus respectés de notre race : elle en a fait autant de défenseurs de nos droits et de nos libertés. C'est là, le but de ses efforts et de son action. Organisée par des Canadiens français et pour les Canadiens-français, elle s'est identifiée avec leurs institutions religieuses et nationales. Partout et toujours sa mission a été de développer l'esprit d'entente et de concorde, de servir de lien entre les groupes épars de notre nationalité, de faire l'éducation civile et politique du peuple.

“ Rendre le peuple meilleur ”, telle est sa noble devise, à la réalisation de laquelle elle a consacré son travail presque séculaire et son influence grandissante. Grâce à Dieu et aux éminentes vertus de notre race, notre Société nationale a pleinement rempli sa noble mission et comme Votre Excellence a pu le constater déjà, l'héritage de foi chrétienne et de vertus familiales que nous ont légué nos ancêtres reste intact ou plutôt il s'est déve-

loppé, raffermi et consolidé après plus d'un siècle et demi de régime anglais. Votre Excellence aura vite deviné le secret de notre force et nos motifs d'espérer en l'avenir. Tant que notre peuple se souviendra de sa merveilleuse histoire en Amérique, tant qu'il restera fidèle à la vieille foi catholique que la France nous a léguée avec le plus pur de son sang, tant que la langue française, soutien incomparable ou plutôt nécessaire de notre foi, gardera pur de tout alliage notre caractère national, nous envisageons l'avenir avec confiance. Puisse la Providence nous empêcher toujours de dissocier ces éléments essentiels de notre nationalité !

C'est, en effet, l'union intime et constante de ces traits nationaux qui nous a valu toute une longue suite de victoires civiques, la conquête de nos meilleures libertés, enfin en 1867, notre avènement comme peuple distinct, puisque par l'Acte de l'Amérique du Nord, nous avons fait du Canada une confédération anglo-française, en sauvegardant les droits à l'usage officiel du français, dans toute l'étendue du Dominion.

Ce succès précieux nous le devons au patriotisme de nos hommes d'Etat, à la vigilance de nos Evêques et de notre clergé, et surtout à la foi agissante et aux vertus du petit peuple canadien-français du Saint-Laurent. Il n'en est pas un seul parmi nous qui consentira jamais à sacrifier ne fut-ce qu'une par-

celle de l'héritage sacré des ancêtres.

Aussi, nous avons confiance que Votre Excellence agréera avec plaisir nos vœux de succès dans la haute mission qu'Elle vient remplir au milieu du peuple bilingue du Canada, et qu'Elle fera régner partout la paix, la justice, le respect envers le Chef suprême de l'Eglise. Elle trouvera toujours dans l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal aide pour promouvoir les intérêts religieux et nationaux des Canadiens-français.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

THOMAS GAUTHIER.
Président-général.

Ottawa, le 1er juin 1911.

M. Thos Gauthier,
Président de l'Association
Saint-Jean-Baptiste,
de Montréal.

Monsieur le Président,

Je suis très sensible à l'hommage d'affectueux dévouement et de respect, que, par l'entremise de son président, l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, a bien voulu m'offrir. Je l'accepte avec plaisir, comme un témoignage particulier de son attachement et de sa piété filiale envers le Chef suprême de l'Eglise, que j'ai l'honneur de représenter dans ce pays.

En vous remerciant de vos nobles sentiments, j'implore sur vous, Monsieur le président, et sur tous les membres de votre association, d'abondantes faveurs divines.

(Signé)

Pérégrini Frs STAGNI, *o. m. i.*,
Archevêque d'Aquila Del. Ap.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

ASSEMBLEE GENERALE

DU 5 OCTOBRE 1911

Assemblée générale de l'Association St-Jean-Baptiste, tenue au Monument National, le 5 octobre, sous la présidence de M. T. Gauthier.

Etaient présents : MM. O. Asselin, A. Prud'homme, J. C. Beauchamp, G. A. Marsan, J. L. Coullée, A. Gagnon, A. St-Pierre, M. Emard, R. Bédard, Dr Dagenais, J. Casaubon, L. Desrosiers, R. St-Onge, P. S. Hébert, W. H. Dandurand, J. C. Franchère, C. Bruchési, J. B. Desbois, Dr Bourgouin, Dr J. Nolin, O. Savignac, J. B. Prince, Dr Gauthier, E. H. Godin, J. G. A. Gendreau, A. Desjardins, et une foule d'autres.

Le Président-général ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres de l'Association qui ont répondu à l'invitation du Bureau. Il passe en revue les princi-

paux évènements qui se sont passés depuis la dernière assemblée générale.

L'Association a adressé une lettre de bienvenue à Son Excellence le délégué Apostolique; elle a profité de l'occasion pour affirmer en même temps que son profond attachement au représentant de Pie X au Canada, sa ferme détermination de défendre les droits de la langue française partout où ils seraient menacés.

La réponse de Son Excellence contenait la plus entière bienveillance à l'égard de notre Association. Puis le président rappela l'attitude ferme et énergique prise par l'Association dans le cas des Canadiens du Maine. Passant à une autre ordre d'idées, il montra quels efforts ont été faits pour mettre l'Association en état de répondre aux intentions de ses fondateurs. A cette fin, des démarches ont été tentées auprès des actionnaires du Monument National pour les engager à faire cadeau à l'Association des parts qu'ils détiennent dans le fonds capital du Monument National. Déjà \$1,700.00 ont été souscrits.

Avec les moyens restreints que possède l'Association elle a trouvé moyen cependant de coopérer à l'oeuvre de l'Exposition Infantile, de l'établissement de la "Goutte de Lait", au maintien des "Cours Publics".

M. Gauthier annonce ensuite que l'Association procurera à ses mem-

bres, autant que possible l'avantage d'entendre les étrangers de marque qui visiteront le Canada. C'est ainsi que Jeudi le 19 courant M. Gustave Gautherot, l'éminent historien de la période révolutionnaire, donnera une conférence à leur bénéfice au Monument National.

M. le président termine en encourageant les membres à faire toute la propagande possible en faveur de la Caisse Nationale d'Economie; il faut que les bienfaits de cette institution s'étendent à tout le peuple canadien-français.

M. J.-B. Lagaë, secrétaire-adjoint de l'Association, donne ensuite lecture des rapports des diverses commissions. M. Emard, secrétaire de la Commission des intérêts sociaux fait rapport que la Commission s'est occupée de la mortalité infantile et de l'établissement des "Gouttes de Lait". A ce sujet un Comité spécial a été nommé, afin de s'entendre avec les institutions qui s'occupent déjà de cette question pour donner à cette oeuvre tout l'encouragement qu'elle mérite.

M. l'abbé L. A. Desrosiers fait rapport que la Commission des intérêts scolaires a tenu trois séances. Elle s'est d'abord occupée de l'échange des diplômes d'écoles normales entre les provinces d'Ontario et de Québec. Elle a aussi prêté son attention à la question de l'enseignement du patriotisme à l'école. La Commission exprime ses remerciements à la librairie Gran-

ger qui lui a fait don d'une série de manuels scolaires.

La Commission des intérêts scientifiques s'est occupée de la question du dénommement des rues. Elle a adressé à ce sujet au Conseil de Ville, une lettre dont les suggestions ont été adoptées. La Commission s'est aussi occupée de l'enseignement de la musique dans les collèges et de l'établissement d'une école de journalisme.

La Commission des Intérêts économiques a étudié deux questions fort importantes. Elle s'est d'abord demandé s'il y avait lieu d'encourager nos compatriotes à aller s'établir dans l'Ouest et la réponse est qu'il vaut mieux pour les nôtres d'aller s'établir dans l'Ouest qu'aux Etats-Unis. Elle a aussi traité de la question de colonisation dans la province de Québec et a adressé à ce sujet une invitation à l'honorable C.-R. Devlin, qui a fait une réponse tout à fait sympathique.

M. G.-A. Marsan, secrétaire-général, donne ensuite lecture d'un règlement adopté par le Bureau et en vertu duquel on ajouterait aux statuts de l'Association l'article suivant :

“ Article 29a.—Les actionnaires du Monument National qui rempliront les conditions stipulées aux articles 9 et 10 et qui cèderont leurs actions gratuitement à l'Association, seront nommés de droit membres actifs à vie, si le montant du

don n'est pas suffisant pour leur donner droit au titre de membres fondateurs. ”

M. J. C. Beauchamp, secondé par M. U. H. Dandurand, propose l'adoption de ce règlement. Il explique que jusqu'ici l'Association St-Jean-Baptiste n'a contrôlé qu'une partie des actions du Monument National. Tout récemment on a inauguré un mouvement, afin d'amener les actionnaires à céder leurs actions à l'Association. C'est pour les encourager à le faire que le présent règlement est proposé.

M. J. C. Lamothe, avocat, croit qu'il devrait y avoir équivalence entre ce qu'un actionnaire donne et ce qu'il recevra. Ainsi, un actionnaire détenant une part de \$10 deviendrait membre pour dix ans seulement. Et il propose un amendement conçu dans ce sens.

M. Prud'homme, fait remarquer à M. Lamothe que les actions ont été souscrites il y a vingt ans et qu'aujourd'hui une action de dix dollars représente en réalité une valeur de vingt dollars. Or vingt dollars à cinq pour cent donnent un intérêt annuel d'un dollar soit le montant de la contribution de membre. Loin donc de recevoir plus qu'ils ne donnent en devenant membres à vie, les actionnaires se trouvent à abandonner sans compensation aucune le capital représenté par leurs actions.

M. Olivar Asselin trace ensuite une brève esquisse du travail accompli par les commissions. Il in-

siste particulièrement sur la question du service administratif et sur celle de la colonisation. M. Asselin a eu à ce sujet une entrevue avec Sir Lomer Gouin. A propos de la préparation de nos jeunes gens au service administratif, Sir Lomer Gouin, s'est montré favorable à l'idée d'établir un cours spécial à l'École des Hautes Etudes Commerciales. Au sujet de la colonisation, il s'est engagé à mettre le ministre de la colonisation à la disposition de l'Association pour étudier la question.

Ce qui manque pour mener le travail à bonne fin c'est l'argent. Si l'Association avait le contrôle absolu du Monument National elle pourrait, au besoin, affecter une partie de ses fonds à des entreprises nationales, ce qu'actuellement elle ne peut pas faire. C'est pour parer à cet inconvénient que le règlement vient d'être proposé et M. Asselin espère qu'il sera adopté.

M. J. C. Lamothe, retire alors son amendement et le règlement est accepté à l'unanimité.

M. J. C. Beauchamp propose alors que les actionnaires cédant leurs actions conservent le droit de voter au conseil d'administration du Monument National tant que l'Association n'aura pas obtenu le contrôle exclusif du Monument National; M. J. C. Lamothe dit que la proposition est parfaitement juste en principe, mais qu'elle n'est pas légale, parce que de par la loi tout actionnaire abandonnant ses ac-

tions perd le droit de vote. MM. Prud'homme et Charles Bruchési, abondent dans ce sens; M. Eugène Godin croit qu'il y aurait moyen de trouver un juste milieu.

Ainsi est-ce que le représentant de l'Association à l'assemblée des actionnaires du Monument National ne pourrait pas recevoir son mandat impératif des membres actifs réunis en assemblée générale, au lieu de le recevoir comme la chose se fait actuellement du bureau. Plusieurs membres voient là un réel danger. Finalement la question est référée au Bureau.

M. le Dr Bourgoin demande alors à l'Association de se substituer à la défunte Société pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts. Cette Société avait obtenu l'encouragement du Parlement Provincial. L'Association en lui succédant, pourrait jouir des mêmes privilèges et agrandir le cadre de l'oeuvre commencée.

M. J. C. Beauchamp, secondé par M. U. H. Dandurand, propose que l'article suivant soit ajouté au présent règlement:

Article 117a.—L'Assemblée générale annuelle des actionnaires a lieu le 3me lundi de mars ou le lendemain, si le jour fixé n'est pas juridique.

M. Dandurand, trésorier-conjoint de l'Exposition Socio-Pédologique fait remarquer que les souscriptions n'ont pas été abondantes jusqu'ici. Il faut travailler

à faire comprendre au public la nécessité de cette oeuvre.

M. Asselin expose en peu de mots ce que sera l'Exposition projetée. Il demande aux membres de se faire organisateurs de la souscription. Pour assurer le succès il faudra \$30,000.00 et si tous veulent y mettre la main il y a moyen de les recueillir. M. Asselin termine en démontrant à quel point les Sociétés de secours mutuels, simplement au point de vue des affaires, devraient s'intéresser à ce projet.

Après quelques mots de remerciements de Monsieur le président la séance est levée.

NOTRE NOUVEAU GOUVERNEUR

Le duc de Connaught, notre nouveau gouverneur, vient de débarquer au Canada.

Les acclamations et les manifestations de loyalisme qui l'ont accueilli à Québec ne sont pas celles d'un petit groupe, ni d'une ville seulement. Elles sont celles de tout un pays, désireux de rendre hommage à ce fils d'une reine, à ce frère d'un roi qui nous ont gouvernés avec sagesse et bienveillance pendant presque un siècle, et sous le règne desquels nous avons acquis toutes nos libertés nationales.

Nous sommes heureux de vivre à l'ombre du drapeau britannique, nous lui sommes loyaux, et loyaux aussi serons-nous à celui qui vient

représenter notre souverain à la tête de notre gouvernement.

Le duc de Connaught est un vaillant soldat, autrefois investi de hautes charges dans l'armée anglaise : il sera maintenant nous n'en doutons pas, un excellent gouverneur, respectueux des traditions et de l'autonomie canadiennes, et qui continuera sur notre sol, la belle carrière sans reproches qu'il a eue jusqu'ici.

Et c'est pourquoi, sur ce sol découvert, colonisé, peuplé par leurs ancêtres, défendu par eux contre les Indiens, puis contre les armées américaines, repoussées grâce au courage des Canadiens-français de 1774 et de 1812, et où flotte maintenant le drapeau anglais, les Canadiens-français d'aujourd'hui se joignent à leurs frères de langue anglaise pour souhaiter la bienvenue la plus cordiale à notre nouveau gouverneur.

GEORGES PELLETIER.

LE NOUVEAU MINISTERE FEDERAL

Premier ministre et président du Conseil: L'hon. R. L. Borden.

Travaux Publics: L'hon. F. D. Monk.

Postes: L'hon. L.-P. Pelletier.

Revenu de l'Intérieur: L'hon. W. B. Nantel.

Justice: L'hon. C. J. Doherty.

Agriculture: L'hon. Martin Burrell.

Douanes: L'hon. J.-D. Reid.
 Finances: L'hon. W.-T. White.
 Intérieur: L'hon. R. Rogers.
 Travail: L'hon. T.-W. Crothers.
 Marine et Pêcheries: L'hon. J.-D. Hazen.
 Milice: L'hon. Sam. Hughes.
 Chemins de fer: L'hon. M. F. Cochrane.
 Secrétaire d'Etat: L'hon. W.-J. Roche.
 Commerce: L'hon. G. E. Foster.
 Sans portefeuilles: MM. G. H. Perley, A. E. Kemp et le sénateur Loughheed.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

DE MONTREAL

COURS PUBLICS

Année 1911-1912.

L'Association St-Jean Baptiste de Montréal, a repris la série annuelle de ses conférences et de ses cours gratuits au Monument National, aux jours suivants, à huit heures du soir :

Lundi.—Mines et Métallurgie, professeur M. L. Sohier.

Lundi et jeudi.—Langue Française, professeur M. Mathieu.

Lundi et vendredi.—Sténographie, professeur, M. D. R. Perrault.

Mardi. — Dactylographie, correspondance, professeur, Mlle Irène Joly.

Mardi et vendredi.—Langue Fran-

caise, professeur, M. Carrière.

Mercredi.—Electricité, professeur, M. DeGaspé Beaubien.

Mercredi et Samedi.—Langue Anglaise, cours élémentaire, professeur, M. T. Banks.

Jeudi et Samedi.—Langue Anglaise, cours avancé, professeur, M. T. Banks.

Vendredi.—Grammaire française, professeur, M. J.-P. Labarre.

Dimanche.—Hygiène, professeur, M. C. N. Valin, M. D.

Dimanche.—Conférences sur l'Histoire de l'Art.

N. B. — Le cours de Langue française est fait spécialement à l'intention des personnes de langues étrangères qui désirent apprendre le parler français.

Conditions de l'inscription : Un dépôt de \$1.00 est exigé de l'élève qui s'inscrit, lequel dépôt lui est remis à la fin de l'année académique s'il a suivi un nombre de leçons jugé suffisant et déterminé d'avance par l'administration.

Un déboursé est aussi exigé dans certaines classes pour la fourniture de livres, papeterie, etc.

Il n'est donné aucun dépôt pour les Cours d'Hygiène, de l'Histoire de l'Art et des Mines et Métallurgie.

On pourra s'inscrire à aucun des cours ci-dessus, en s'adressant au Bureau de l'Association St-Jean-Baptiste, au Monument National, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

ARGENT A PRÊTER

Il n'est guère d'institution plus populaire que celle des caisses d'épargne et il n'en est pas qui puisse rendre plus de services. Leur oeuvre est double. Elles doivent provoquer l'épargne en lui donnant à la fois des facilités et de la sécurité. Elles doivent ensuite faire des capitaux reçus et de ceux qu'elles donnent en garantie un usage fructueux pour la collectivité, car si ces capitaux étaient immobilisés sans emploi, tout le monde y perdrait. La première partie de cette tâche est accomplie chez nous et la seconde est l'objet de démarches constantes de la part des membres du Comité des Placements.

Une somme considérable est disponible pour tout emprunteur offrant de bonnes garanties.

Les fonds ou recettes de la Caisse Nationale sont placés en fonds ou débetures de la puissance ou de la province, ou dans les effets publics du Royaume-Uni ou des Etats-Unis d'Amérique, ou dans les fonds ou débetures de municipalité, ou en bien-fonds dans cette province, ou sur privilèges ou première hypothèque, sur des bien-fonds dans cette province, jusqu'à concurrence d'un montant n'excédant pas les trois-cinquièmes de l'évaluation municipale.

Pour renseignements supplémentaires s'adresser à M. A. Gagnon, l'administrateur général.

LA FEUILLE

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu? — Je n'en sais rien.
L'orage a frappé le chêne
Qui seul était mon soutien...
De son inconstante haleine
Le zéphir ou l'aiglon
Depuis ce jour me promène
De la forêt à la plaine,
De la montagne au vallon ;
Je vais où le vent me mène
Sans me plaindre ou m'effrayer ;
Je vais où va toute chose,
Où va la feuille de rose,
Et la feuille de laurier.

A.-V. ARNAULT.

ECKOS DES SECTIONS

Chartierville, Comté de Compton. — Le 15 octobre 1911, M. Adé-lard Bellemare, M. P., a donné une conférence, le 15 courant, sous les auspices de M. l'abbé Perrin, curé de la paroisse. Dix-huit nouveaux membres se sont inscrits dans notre Société, et tout laisse prévoir de nouvelles adhésions d'ici à courte échéance.

AVIS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. G.-A. Marsan, directeur du *Bulletin*, No 20, rue Saint-Jacques, Montréal.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN DU MOIS DE SEPTEMBRE 1911

RECETTES :

Balance en mains au 31 août 1911.....		\$25,434.83
Versements Classe A.....	\$ 2,088.00	
Versements Classe B.....	525.25	2,613.25
Intérêt sur contributions mensuelles.....		2.95
Ville de la Côte Saint-Louis.....		450.00
Paroisse St-Jean-Baptiste, Montréal, remise emprunt...		20,000.00

DEBOURSES :

Commutations mensuelles	29.82	
Intérêt sur débentures d'Asbestos, payé en retard.....	49.45	79.27
Balance en Banques.....		\$48,421.76

CAPITAL INALIENABLE AU 30 SEPTEMBRE 1911 :

Prêt à la Comm. Scolaire, Ville Côte Saint-Louis.....	20,000.00	
Prêt à la Paroisse de Labelle.....	18,946.51	
Prêt à la Paroisse de Dorval.....	1,889.00	
Prêt aux Frères du S. C., d'Arthabaskaville.....	33,448.32	
Prêt à la Munic. du Canton de Maniwaki.....	8,976.15	
Prêt à la Commission Scolaire de Shawinigan.....	12,835.63	
Prêt aux Ecoles séparées, Alfred, Ont.....	1,500.00	
Prêt aux Ecoles séparées de Nepean, B.....	3,000.00	
Prêt à la Municipalité de Jonquières.....	25,389.19	
Prêt à la Municipalité de Sturgeon Falls.....	31,416.54	
Débentures de Sudbury, Ont.....	15,885.73	
Prêt à la Municipalité Scolaire, Village de Rigaud.....	6,366.18	
Prêt à la Municipalité du Canton de Chicoutimi.....	3,364.12	
Prêt à la Corporation Scolaire, Ville de Chicoutimi.....	48,970.57	
Prêt à la Ville de Roberval	31,704.94	
Prêt à la Ville de Victoriaville	98,784.73	
Prêt, 2ème Division du Comté du Lac St-Jean.....	9,902.07	
Prêt à la Municipalité du Village de Warwick.....	13,800.00	
Prêt aux Syndics du Village de Danville.....	6,788.30	
Prêt à la Municipalité du Canton de Windsor.....	11,943.82	
Prêt à la Municipalité Scolaire de la Ville de Longueuil.....	23,944.50	
Prêt à la Paroisse du T. S. Sacrement, près Lachine.....	20,000.00	
Prêt à la Municipalité d'Asbestos.....	39,560.00	
Intérêts accrus au 30 septembre 1911.....	9,077.34	
Balance en Banques	48,421.76	

\$545,915.40

ARTHUR GAGNON,
Administrateur.

SITUATION DES PREVOYANTS DE L'AVENIR

Au 30 septembre 1911.

Capital	93 MILLIONS 218,603 francs
Sociétaires existants	564,201
Sections (France et Colonies)	2,292
Somme payée aux Rentiers	18,008,271 francs

SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
Amqui	Nap. Poitras	L'Épiphanie	Ludger Mongeau
Acton Vale	Joseph Beaugrand	Le Précieux Sang	J. O. Prince
Asbestos Mines	Dr Chs Amiot	Les Cèdres	J. Thauvette, M. D.
Arthabaskaville	F. X. Lemieux, N. P.	Les Ecureuils	Geo. Matte
Ascot Corner		Les Saules, Qué	H. O. Roy, N. P.
Batiscan	F. G. L'Heureux	L'Islet	Alph. Dion
Beauceville	Elizé Lemieux	L'Isle Verte	Isaie Lapointe, N. P.
Beauharnois	J. C. Trudeau, N. P.	Longueuil	Victor Mainville
Bedford	Jos. Jarest	Lorrainville	Rév. Eug. Geoffroy
Beloell	Antonio Vigneau	Lotbinière	S. Bernard, N. P.
Berthierville	Th. Gervais, M. D.	Louiseville	M. M. Côté
Béancourt	A. A. Leduc	Lowell, Mass., E.-U.	Ach. St-Pierre
Black Lake	J. N. Campeau	Magog	
Brompton Falls	J. A. Allard, M. D.	Manchester, N. H.	J. A. Guay
Boucherville	J. A. Demers, M. D.	Maniwaki	Anastase Roy
Cap de la Madeleine	Sévère Rocheleau	Marieville	Nap. Préfontaine
Cap Santé	S. Delisle	Masson	G. A. Dugal
Cap St-Ignace	Thos Guimond	Matane	J. O. Lebel
Cedar Hall	Arthur Foster	Moncerf	S. Martineau
Chambly Bassin	Geo. Pébin	Mont Joli	Jos. Ern. Lavéte
Champlain	Henri Marchand, M. D.	Montmagny	Réal Lavergne
Chapleau	Odilon Beaudry, M. D.	Napierville	Alex. Richardson
Charlemagne	Ernest Labelle	Neuveille	Ulric Larue
Charlesbourg	J. P. Lefebvre	Nicolet	J. O. Courchesne, N. P.
Chaudière Mill	Eusèbe Bégin	Nominizue	Horm. Lefevre
Chicoutimi	A. Béchard	Normandin	Mlle Angéla Hébert
Contrecoeur	J. B. Dupuy, N. P.	Notre-Dame-de-Grâce	Alf. Décarie
Cookshire	Arthur Laprise	Notre-Dame-des-anges	A. E. Filion, M. D.
Côteau du Lac	A. Dumesnil	Notre-Dame-de-la-Paix	W. Lauzon
Côteau Landing	S. Brunet	N.-Dame de Pierreville	H. Fontaine
Côte des Neiges	Alph. Boileau	Notre-Dame du Portage	W. Léveillé
Danville	J. A. Boivin	N.-Dame du Sacré-Coeur	J. D. Desrochers
Deschambault	J. A. P. Lord, M. D.	N.-Dame du Lac	C. F. Beaulieu, N. P.
D'Israeli	J. O. Bérubé	Ormstown	L. A. Rousseau, N. P.
Dorval	Benj. St-Aubin	Parisville	Em. Paris
Drummondville	Chs Manseau	Péribonka	J. D. Boisvert
Duck Lake	Léon Robert	Plessisville	L. H. Grenier
Dunham	Nap. Ménard	Pointe aux Trembles	Théo. Dulude
East Angus	Rév. J. A. R. Plamondon	Pont Maskinongé	Norb. Paquin
Fort Coulonge	W. H. Gauthier, M. D.	Pont Rouge	Eug. Galarneau
Fortierville	Alp. Laquerre	Portneuf	Salomon Germain
Fraserville	L. E. A. Parrot, M. D.	Priceville	Rév. D. A. Michaud
Garthby	Adjutor Lepage	Québec	P. Lamontagne
Gentilly	J. Ls Paril	Rawdon	Rév. Jos. A. Dufort
Granby	H. Paré	Rigaud	I. Asselin
Grand'Mère	J. C. Ricard	Rimouski	Turibe Belzil, N. P.
Groindines	G. T. Hamelin	Ripon	A. A. Aubry, M. D.
Guignes	N. Guidice	Rivière Joseph	Ls Lévesque
Hartwell	H. Locas	Roberval	Georges Audet
Hébertville	A. P. Hudon	Rougemont	Anthime Arès
Henryville	Arcade Couval	Roxton Falls	F. Beauchemin
Hochelaga	Wilfrid Desjardins	Roxton Pond	H. Monty
Hull	A. I. Telmosse, M. V.	Sacré-Coeur	Jos. Emile Bélanger
Ile-aux-Noix	N. A. Hébert, M. D.	Sault aux Récollets	U. Corbell
Immaculée-Conception	J. C. Paquin	Sayabec	Adélaré Thérberge
Joliette	G. Coffin	Shawinigan Falls	Louis Bertrand
Kingsley French Village	F. Lebel	Sherrington	Césaire Gagné
L'Acadie	J. Bte Brault	Sherbrooke	O. A. Bégin
Lac au Saumon	Dr Omer Rochon	Sorel	J. F. R. Latraverse
Lachine	T. N. Descaries	South-Durham	E. H. Préfontaine, M.
Lacolle	H. Gaudreau	Stanford	J. E. Lachance
L'Annonciation	Jos. Boileau	Stornoway	J. Bte Péloquin, M. D.
Lanoraie	J. S. Ferland, M. D.	St-Adrien de Ham	Rév. C. A. Gariépy
La Baie du Febvre	L. R. Lefebvre	St-Agapit	Gaudiose Demers
La Patrie	Laurent Lussier, M. D.	St-Agathe	L. A. Dumont
La Présentation	Jos. Meunier	St-Aimé	Norbert Lamoureux
Laprairie	Joseph Brisson	St-Agathe des Monts	C. D. Godon
L'Assomption	H. Prud'homme	St-Alban	C. I. Douville
Laurierville	Nap. Normand	St-Alexandre	J. E. Bolvin, N. P.
Lavaltrie	J. O. Martineau	St-Alexis de Montcalm	Alb. Magnan
La Visitation	Ernest Proulx	St-Alexis des Monts	Alf. Picard
Leclercville	Eug. Parrot	St-Alphonse de Joliette	J. P. Thériault

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Ambroise de Kildare	J. F. Goyet	St-Gabriel de Brandon	Ls Jacques
St-Anaclet	Zaoulen Côté	St-Gabriel de Stratford	H. Rivard
St-André Avellan	J. M. Robert	St-Geneviève	D. Ladouceur, M. D.
St-André d'Argenteuil	T. Raymond	St-Geneviève de Bat.	F. W. Germain
St-Angèle de Monnoir	A. Ménard	St-Georges de Beauce	Corinne Poulin
St-Alexandre de K.	Mlle Lydia Fortin	St-Gérard	Rév. E. J. B. Janelle
St-Anne de la Pérade	Ls A. Dupuis, N.P.	St-Germain de Grantham	L. N. Cotoir
St-Anne de la Pocat.	Cam. Therrien	St-Gervais	J. O. Goulet
St-Anne des Plaines	Alph. Giard	St-Grégoire d'Ib.	E. S. Lalanne
St-Antoine	Joseph Lussier	St-Grégoire de Nicolet	M. Martin
St-Antoine Abbé	Phil. Normand	St-Guillaume	Jos. Desrosiers, N. P.
St-Antoine de Tilly	A. E. Gingras	St-Hélène de Bagot	V. Ls Collet
St-Appolinaire	C. T. Bélanger	St-Hélène de Kam.	M. Chénard
St-Aubert	Naz. Lebel	St-Henri de Mascouche	J. I. Leblanc
St-Arsène	J. E. Rochon	St-Henri de Montréal	L. A. Picard
St-Augustin	E. D. Descarreaux, M.D.	St-Hilaire	
St-Barnabé	Jaddus Ethier	St-Honoré de B.	Alcide Campeau
St-Barnabé	A. A. Gélinas, N. P.	St-Hubert	Hubert Robert
St-Barthélemy	Avila Rouleau	St-Hubert, Co. Tém.	Lucien Grenier
St-Benoit, Beauce	P. Z. Cloutier	St-Hugues	Amédée Lapalme
St-Blaise	Tancrède Morin	St-Hyacinthe	Alb. Jodoin
St-Bonaventure	Ernest Lemire	St-Hypolite de K.	B. Gohier
St-Boniface	J. G. Gélinas, M.D.	St-Ignace du Lac	Rév. A. G. Racette
St-Brigide	J. R. B. Langevin, N.P.	St-Isidore	Aimé Lanctôt
St-Bruno de Chambly	Léop. Robert	St-Jacques de l'Achigan	Mag. Granger, N.P.
St-Calixte de Kil.	Méd. Duval	St-Jacques le Mineur	B. Guérin-Lafontaine
St-Casimir de Portneuf	J. Azarias Tessier	St-Janvier	H. A. Valiquette
St-Cécile de M.	Jér. Brazeau, fils	St-Jean-Bte de Mtl	J. A. Boucher
St-Cécile de Whitton	Ls Audet	St-Jean-Bte de Rouville	E. Désautel
St-Cécile du Bic	Ind. Michaud	St-Jean Port-Joli	F.-X. Denis, N. P.
St-Césaire	Henri Grisé	St-Jean, Qué.	Ls Mayrand
St-Charles	H. A. Gervais	St-Jean de Dieu	Florent Rioux
St-Christine d'Acton	Jos. Bonneau	St-Jean des Chaillons	Aug. Leboeuf
St-Chrysostôme	J. E. Dérome, N. P.	St-Jean de Matha	Jos. Robillard
St-Clet	Victor Laframboise	St-Jean des Piles	Rév. E. H. Poisson
St-Clément	Marcellin April	St-Jean d'Orléans	Emile Chabot
St-Cléophas	J. A. Martineau	St-Jérôme	F.-X. St-Michel, fils
St-Clotilde	Pierre Primeau	St-Joachim de Courval	Eug. Turcotte
St-Clotilde	Dolphis Laplante	St-Joseph du Lac	Edmond Lacroix
St-Côme	Ls Gauthier	St-Jovite	Jos. Charbonneau
St-Constant	Narc. Longtin	St-Jude	Jos. Lamoureux
St-Cunégonde	Joseph Labelle	St-Julie	Alexis Chicoine
St-Cuthbert	L. P. H. Roberge, N.P.	St-Julienne	Jos. Sylvestre
St-Cyprien	Léonce Dumond	St-Justine de Newton	Nap. Bédard
St-Damien	Henri Héту	St-Laurent	C. S. Tassé, N. P.
St-David	J. W. Paquin, M. D	St-Laurent, Ile d'Orléans	J.-A. Turgeon
St-Denis	L. O. Dauray, N.P.	St-Lazare	Ephrem Audet
St-Dominique	L. J. Dubois	St-Léon	Henri Martin
St-Edouard de Lotbinière	Xavier Lemay	St-Léonard d'Aston	E. Poirier
St-Edouard de Nap.	Hyac. Lussier	St-Léonard Port Maurice	et Côte St-
St-Elisabeth	Jos. Gadoury, M. D.	St-Liboire	Gustave Pepin
St-Elisabeth de Warwik	Rév. J. E. Lemire	St-Liguori	E. Millet, M. D.
St-Eloi	Eug. Godbout	St-Lin des Laurentides	J. A. Melançon, M. D.
St-Elphège	J. Art. Lemire	St-Louis de G.	Sam. Goulet
St-Elzéar	C. Prévost	St-Luc	P. Dansereau, M. D.
St-Emile de Suffolk	Elle Milard	St-Luc	Nap. Courville
St-Emilie de l'Energie	J.-Bte Desrosiers	St-Ludger	J. A. Beauchesne
St-Ephrem	Dr R. Beauchesne	St-Madeleine	Jos. Jodoin
St-Epiphanie	Aug. Breton	St-Malo d'Auckland	Rév. J. M. V. Dodier
St-Esprit	J. F. Daniel, N.P.	St-Marc	H. S. Paquin
St-Etienne de Lauzon	Cal. Bolduc	St-Marc	J. H. Gervais
St-Eugène de Grantham	Ad. Limoges	St-Marie de Beauce	Fred. Pepin
St-Eugénie de Aston	Azade Poirier	St-Martin de Courcelles	F. Roy
St-Eustache	J.-Ls Prud'homme	St-Mathias	Alfred Morier
St-Evariste	Jean Boutin	St-Maurice	
St-Fabien	Alp. Bellavance	St-Mélanie	Arcade Brault
St-Frs du Lac	A. Desmarais	St-Méthode d'Adstock	N. Dubreuil
St-Faustin	Dr J. Pelletier	St-Michel Archange	M. Coupal, N. P.
St-François de M.	C. Martineau	St-Marie Salomé	Jos. Bourgeois
St-Félicien	Nérée Perron	St-Michel des Saints	Léandre Ménard
St-Félix de Valois	Th. Hénault	Section St Michel d'Yamaska	MM. E. Pa-
St-Ferdinand Hal.	L. A. Paradis, N.P.	renteau, président; S. Lauzière, 1er vice-	
St-Flavien	Dr E. Larue	président; P. Pelletier, 2me vice-pré-	
St-Flore	J. H. Désautiers	sident; J. St-Germain, commandant; Alp.	
St-Gabriel de Bouchette	F. Nadon	Béland, secrétaire-trésorier et percep-	
		teur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.	

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
421	Ste Marie de Beauce.	Fred. Pepin	49	Saint-Roch de l'Achigan.	Urie Taillon
469	Ste Martine de Courcelles.	F. Roy	86	St Roch de Québec.	J. E. Plamondon
255	St Mathias.	Alfred Morier	159	St Rosalie.	Isaie Desmarais
	St-Maurice.		15	St Rose.	A. A. Legault, N. P.
353	Ste Mélanie.	Arcade Brault	477	St Samuel.	Ludger Caron
	Ste Méthode d'Adstock.	Nap. Dubreuil	27	St Scholastique.	Les Graton
88	St-Michel Archange.	M. Coupal, N.P.	120	St Sébastien.	P. Lecompte
225	Ste Marie Salomé.	Jos. Bourgeois	476	St Sébastien d'Aylmer.	E. Marceau
253	St Michel des Saints.	Léandre Ménard.	73	St Sévère.	J. Ovide Héroux
1	Section St Michel d'Yamaska, MM. E. Parenteau, président; S. Lauzière, 1er vice-président; P. Pelletier, 2e vice-président; J. St Germain, commandant; Alp. Béland, sec.-trésorier et percepteur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.		163	St Simon.	J. A. Beauchamp
32	Ste Monique.	Dam. Léonard	208	St Sixte.	Narc. Boivin
417	Ste Monique.	Chs. Milot	400	Ste Sophie de Lévrard.	Thos. Barabé
264	St Narcisse.	Dr Alb. Colin	265	St Stanislas.	L. E. Germain, N. P.
431	St Nazaire.	Rév. Jos. Rochette	252	St Sulpice.	Wilf. Robitaille
415	St Nicolas.	Odina Plante	353	Ste Thècle.	Jules Dandurand, M.D.
298	St Norbert de Berthier.	Arthur Roch	194	St Thérèse.	Ferdinand Roux
441	St Octave.	Ernest Belzille	60	St Thomas de Jollette.	J. L. A. Masse, M. D.
880	St Onésime.	Adél. Pelletier	134	St Thomas d'Aquin.	Nap. Daignault
396	St Pacôme.	Th. W. Michaud, M.D.	148	St Ths de Pierreville.	Henri Niquet
186	St Pascal.	B. M. Deschênes, M.D.	414	St Thuribe.	J. P. Guertin
68	St Paulin.	Sim. Guimond	357	St Tite.	N. L. Auger, M.D.
61	St Paul de Jollette.	J. V. Venne	359	St Urbald.	H. E. Soulard, N.P.
47	St Paul l'Ermite.	Omer Séguin	112	St Valentin (Scotsville).	S. Boucharé
354	St Philippe de Néri.	Rév. P. Lemay	268	St Valérien.	Eug. Labrèche, N. P.
92	Ste Philomène.	J.-Bte D'Amour	433	St Valérien.	Léon Hudon
292	St Pie de Bagot.	Ep. St-Pierre	144	Ste Victoire.	A. Paulhus
411	St Pie de Guire.	R. Généreux	14	St Vincent de Paul.	T. Beaudoin
324	St Pierre les Becquets.	L. B. O. Beauchemin.		St-Vital de Lambton.	Oct. Godbout
185	St-Pierre, Montmagny.	Mme C. Bélanger.	471	St Wenceslas.	Antoni Godin
856	St Pierre.	P. S. Chaput	379	St Zéphirin.	E. Caya
269	St Placide.	Z. N. Raymond, N.P.	278	St Zotique.	E. N. Pilon
20	St Polycarpe.	P. Laberge	195	Terrebonne et Saint-François de Sales.	Urgel Poitras
315	St Prime.	Lac St Jean Ev. Lamy	348	Thetford Mines.	J. A. Campeau
300	St Prosper.	F. X. Massicotte, M. D.	343	Trois-Pistoles.	Hervé Rousseau, N. P.
371	St Raymond.	P. Bergeron, N. P.	71	Trois-Rivières.	L. P. Gullet, avocat
94	St Rémi.	M. Coupal, N. P.	302	Valcourt.	Oct. Bissonnette
212	St Rémi d'Amherst.	D. Thomas	91	Valleyfield.	L. J. Boyer, N.P.
146	St Roch.	Ev. Marcotte	23	Vaudreuil.	A. C. Denis, M. D.
468	St Romain.	Jos. F. Moore	138	Verchères.	
183	St Romuald.	Cléophas Rochette	116	Versailles.	C. E. Codère
413	St Roch des Aulnais.	Chs Maurais	180	Victoriaville.	Aug. Bourbeau
			161	Village d'Upton et St Ephrem d'Upton.	P. Fafard, N. P.
			192	Ville-Marie.	Aug. J. Aubin, M. D.
			332	Warwick.	A. Kirouac
			404	Weedon.	J. P. C. Lemieux, M.D.
			389	Wotton.	Alph. Thibault
			72	Yamachiche.	Gust. Bellemare

“ LE FORUM ”

Journal hebdomadaire de droit, histoire, littérature, commerce, etc.

Directeur : F. J. BOURBONNIERE, C. R.

Le numéro 5 cents ou \$1.25 par six mois, payable d'avance.

76, RUE SAINT-GABRIEL

Téléphone Bell Main 2679 ou Uptown 3673.

Banque d'Hochelega

CAPITAL AUTORISÉ \$4,000,000 | FONDS DE RESERVE 2,500,000
CAPITAL PAYÉ \$2,500,000

Total de l'actif au-delà de . . . \$23,000,000.00

DIRECTEURS : Honble J.-D. Rolland, Président ; J.-A. Vaillancourt, Ecr., Alph. Turcotte, Ecr., E. H. Lemay, Ecr., Honble J. M. Wilson, Honble F. L. Béique, C. R., Col. Chas. A. Smart.

M. J.-A. Prendergast, Gérant-Général ; F.-G. Leduc, Gérant ; O.-E. Dorais, Inspecteur ; E.-C. Vidricaire, Assistant-Gérant.

Bureau Principal : Montréal

BUREAUX DE QUARTIERS : Avenue Mont-Royal (coin St-Denis), rue Ste-Catherine-Est, rue Ste-Catherine-Centre, rue Notre-Dame-Ouest, Hochelega, Maisonneuve, Pointe St-Charles, St-Henri, Ville St-Louis, Viauville, Verdun, DeLorimier, St-Edouard, Avenue LaSalle.

SUCCURSALES : Berthierville, P. Q., Edmonton, Alta, Lachine, P. Q., Joliette, P. Q.,

Laprairie, P. Q., L'Assomption, P. Q., Louiseville, P. Q., Québec, P. Q., St-Roch, P. Q., Sorel, P. Q., Sherbrooke, P. Q., St-Boniface, Man., St-Hyacinthe, P. Q., St-Jacques l'Achigan, P. Q., St-Jérôme, P. Q., St-Pierre, Man., Trois-Rivières, P. Q., Valleyfield, P. Q., Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, Man., Winnipeg, Man., Higgins Ave.

Emet des LETTRES DE CRÉDIT CIRCULAIRES ET MANDATS pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux : ACHÈTE des traites sur les pays étrangers ; VEND des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde : prend un soin spécial DES ENCAISSEMENTS qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000.00 Réserve et surplus \$438,671.48
Capital payé \$1,000,000.00 Actif \$9,578,217.35

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie. Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président : M. W. F. Carsley, de S. Carsley & Co.

Hon. L. Beaubien, Ex-Ministre de l'Agriculture

M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

M. Alphonse Racine, de la maison A. Racine & Cie. Marchands en gros, Montréal.

M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. Tancrède Bienvenu, Directeur-gérant.

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3½ p. c. l'an, suivant termes. Intérêt de 3 p. c. sur dépôts payables à demande.

Correspondants Etrangers : ETATS-UNIS — *New York* : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston* : National Bank of the Republic. *Buffalo* : Columbia National Bank. *Chicago* : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale. Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais. Koan, Priv. Oesterreichische Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Sir Lomer Gouin, Premier Ministre, province de Québec.

Dr E. P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

44 succursales dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Département d'Epargne

